

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 1994)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS264

présenté par

Mme Poletti, M. Jacquat, M. Door, M. Perrut, M. Tian et Mme Louwagie

ARTICLE 40

À la seconde phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« socle »

insérer les mots :

« de prestations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision